



Paris, le 25 Mai 2012

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvelle composition du Conseil d'Administration d'ERAMET

Un pacte d'actionnaires entre Sorame-Ceir et le Fonds Stratégique d'Investissement (« FSI ») conclu pour une durée longue

Faisant suite à la cession le 16 mai 2012 par le groupe AREVA de sa participation au capital d'ERAMET à FSI-Equation, filiale du Fonds Stratégique d'Investissement (« FSI »), le Conseil d'Administration d'ERAMET, réuni le vendredi 25 mai 2012, a coopté en tant qu'administrateurs, sur proposition du FSI, en remplacement de quatre administrateurs démissionnaires :

- FSI-Equation, représentée par Monsieur Thomas Devedjian, Directeur et membre du Comité exécutif du FSI
- Madame Caroline Grégoire Sainte Marie, Administrateur de Sociétés
- Monsieur Thierry Le Henaff, Président-Directeur Général d'ARKEMA
- Monsieur Claude Tendil, Président-Directeur Général de GENERALI France

- **La composition du Conseil d'Administration d'ERAMET est désormais la suivante :**

M. Patrick BUFFET (Président-Directeur Général)

Mme Claire CHEREMETINSKI

M. Edouard DUVAL

M. Georges DUVAL

Mme Caroline GREGOIRE SAINTE MARIE

M. Thierry LE HENAFF

Mme Manoëlle LEPOUTRE

M. Louis MAPOU

M. Michel QUINTARD

M. Michel SOMNOLET

M. Claude TENDIL

M. Antoine TREUILLE

CEIR, représentée par M. Patrick DUVAL

FSI-Equation, représentée par M. Thomas DEVEDJIAN

SORAME, représentée par M. Cyrille DUVAL

Un pacte d'actionnaires a été conclu le 16 mars 2012 entre le FSI et Sorame-Ceir vis-à-vis d'ERAMET pour une durée expirant le 31 décembre 2016. Ce pacte d'actionnaires se prorogera ensuite par tacite reconduction par périodes d'une année, à défaut de sa dénonciation notifiée par l'une des parties à l'autre, par une notification faite au moins un mois avant l'expiration de la période en cours¹.

La nouvelle répartition du capital et des droits de vote de la société ERAMET au sein du concert est la suivante² :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Sorame	8 027 095	30,27	13 359 106	40,04
Ceir	1 783 996	6,73	1 783 996	5,35
Total concert Sorame-Ceir	9 811 091	37,00	15 143 102	45,39
FSI – Equation	6 810 317	25,68	6 810 317	20,41
Total concert	16 621 408	62,68	21 953 419	65,80

Patrick BUFFET, Président-Directeur Général du groupe ERAMET a déclaré à l'issue du Conseil :

« Le pacte d'actionnaires entre Sorame-Ceir et le Fonds Stratégique d'Investissement, qui a été conclu pour une durée longue, confère au capital d'ERAMET une stabilité très favorable à la conduite de son ambitieux programme de développement. »

- ooOoo -

¹ Cf. communication de l'Autorité des Marchés Financiers du 12 Avril 2012

² Cf. communication de l'Autorité des Marchés Financiers du 23 Mai 2012

A PROPOS D'ERAMET

ERAMET est un des principaux producteurs mondiaux de :

- métaux d'alliages, notamment le manganèse et le nickel, utilisés pour améliorer les propriétés des aciers,
- ainsi que d'alliages et d'aciers spéciaux à hautes performances utilisés par des industries telles que l'aéronautique, la production d'énergie et les outillages.

ERAMET étudie ou développe par ailleurs des projets importants dans de nouvelles activités à fort potentiel de croissance, telles que les sables minéralisés (dioxyde de titane et zircon), le lithium, le niobium, les terres rares ainsi que dans le recyclage.

Le Groupe emploie environ 15 000 personnes dans vingt pays. ERAMET fait partie du compartiment A d'Euronext Paris.

CONTACT

Directeur de la Stratégie et de la Communication Financière

Philippe Joly

tél : 01 45 38 42 02

Relations Investisseurs

David Fortin

tél : 01 45 38 42 86

Pour plus d'informations : www.eramet.com